

# 1ère réunion publique

## La révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la commune de Mauguio est en cours



PRÉFET  
DE L'HÉRAULT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### QU'EST-CE QU'UN PPRI ?

Dans l'Hérault, les inondations représentent le risque naturel majeur le plus courant.

Le plan de prévention de risques d'inondation (PPRI) est un outil mis en place par l'État qui vise à préserver les vies humaines et à réduire le coût des dommages qu'entraînerait une inondation. Il permet de cartographier les zones soumises au risque d'inondation et de définir les règles d'urbanisme, de construction et de gestion applicables au bâti existant et futur.

Il constitue une servitude d'utilité publique qui s'impose au document d'urbanisme de la commune.

### LA COMMUNE EST COUVERTE PAR UN PPRI APPROUVÉ LE 16 MARS 2001, POURQUOI LE RÉVISER ?

Le PPRI approuvé doit être révisé afin de prendre en compte les évolutions des aléas littoraux et l'actualisation des aléas fluviaux, ainsi que les évolutions réglementaires.

## Consultez les cartes d'aléas ...

- En mairie
- Sur le site internet des services de l'État

<https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques>

Rubriques : PPR en cours d'élaboration / PPRI / Mauguio



## ... et exprimez-vous

- Par mail : [ddtm-ppri-mauguio@herault.gouv.fr](mailto:ddtm-ppri-mauguio@herault.gouv.fr)
- Par courrier : DDTM de l'Hérault (SERN / PRNT),  
181 place Ernest Granier, CS 60556,  
34064 Montpellier Cedex 2
- Lors de la réunion publique

**DDTM34**  
Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer

**Phase  
d'élaboration  
associée et  
de  
concertation**

**2016  
-  
2017**

- Etudes préalables d'aléas  
- 18/07/17 Publication\* de la carte d'aléas (porter à connaissance PAC n°1)

**2018  
-  
2019**

- 29/01/18 Arrêté du Préfet de l'Hérault prescrivant la révision du PPRI  
- 13/04/18 PAC n°2 (aléa actualisé)  
- Etudes complémentaires – mise à jour des aléas

**2020  
-  
2021**

- 23/12/2020 Arrêté prorogeant le délai de la révision  
- 18/11/21 PAC n°3 (aléa actualisé)  
\* publication des cartes d'aléas et de l'avancement du PPRI en mairie et sur le site des services de l'État

***La concertation se poursuit : participez à la réunion publique  
de présentation des cartes d'aléas***

**le jeudi 17 mars 2022 à 18h30**

Espace Prévert, boulevard Jean Macé, 34130 MAUGUIO

**Crise sanitaire : Port du masque obligatoire, règles de distanciation**

**2022**

- Poursuite de la procédure : planning prévisionnel**  
- Réunion publique n°2 : présentation du projet de PPRI

- Consultation officielle des personnes publiques concernées

**Phase de  
consultations**

**2023**

- Enquête publique  
*Dans le cadre de l'enquête publique, vous pourrez exprimer vos observations auprès du commissaire enquêteur*
- Approbation du PPRI révisé